# **COMPTE RENDU Conseil Municipal**

Mairie de PANZOULT

## Séance du 5 Mai 2021

Date de convocation : 27 Avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à huis clos à la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

## Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- RAGOT CHANTAL
- VEILLOT JULIE
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- BARBIER ROBIN
- MARIE FLORENCE
- CAMON ISABELLE
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD
- FELTRIN PIERRE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

A été désigné secrétaire : RIPAUD-CADIOU Julia

Demande de rajout d'un sujet : plantation d'une haie

#### DCM 2021-05-001 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 Avril 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 Avril 2021

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-001: Publiée le : 7 Mai 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

## DCM 2021-05-002 : Déplacement du Chemin d'exploitation cadastré ZP n° 34

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier du GFR La Harpinière sollicitant le déplacement du chemin d'exploitation cadastré ZP n° 34.

Le chemin d'exploitation desserre 2 autres propriétaires qui ont donné leur accord par écrit. Les frais afférents à ce déplacement seront à la charge du GFR La Harpinière ainsi que l'acte notarié et l'achat du reliquat de la surface à la Commune de panzoult.

Monsieur Le Maire confirme que rien ne s'oppose à ce que le tracé du Chemin d'exploitation cadastré ZP n° 34 soit déplacé.

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le déplacement du chemin d'exploitation cadastré ZP n° 34
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier
- **NOTIFIE** que les frais seront à la charge du GFR La Harpinière

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-002: Publiée le : 7 Mai 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

#### DCM 2021-05-003: Nettoyage du clocher

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des devis concernant des travaux de nettoyage du clocher.

BODET 4 690.00 € HT  $\rightarrow$  5 628.00 € TTC AVIPUR 4 656.60 € HT  $\rightarrow$  5 587.92 € TTC

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le devis de BODET. Cette entreprise a été choisie en fonction de la rédaction du devis plus compréhensible et détaillée. De plus elle assure la maintenance de l'horloge.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de BODET pour un montant de 4 690.00 € HT → 5 628.00 € TTC

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-003: Publiée le : 7 Mai 2021; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

## DCM 2021-05-004 : Vente de l'ancien broyeur

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le sujet de la vente de l'ancien broyeur. Monsieur Pourol Mathieu s'est porté acquéreur de l'ancien broyeur.

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de vendre l'ancien broyeur à Monsieur Pourol Mathieu pour un montant de 100 euros

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-004: Publiée le : 7 Mai 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

#### DCM 2021-05-005 : Association Les Pussifolies – convention de mise à disposition d'œuvres

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Veillot Julie afin d'exposer le sujet de la mise à disposition d'œuvres de l'Association Les Pussifolies.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition d'œuvres

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-005: Publiée le : 7 Mai 2021; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

Période d'exposition : de maintenant à fin septembre

3 toiles

Monsieur Le Maire demande à Madame Veillot Julie de se charger du dossier afin de faire un choix entre les différentes toiles

#### DCM 2021-05-006 : Plantation d'une haie

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur Desbourdes Emilien sollicitant l'autorisation de planter une haie sur les parcelles ZS 4 et ZS 5 en bordure du Chemin Rural n° 4 (du carroi de l'Arpenty au petit Marais).

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la plantation de la haie
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote: Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2021-05-004: Publiée le : 7 Mai 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-

Préfecture de Chinon le : 7 Mai 2021

#### Questions et informations diverses – Tour de table

Projet : installation d'un marché sur la Place des Anciens Combattants

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin d'exposé l'idée de mettre en place un marché sur la Place des Anciens Combattants.

Mise en place pendant l'été.

Dossier à revoir.

Transmission du dossier à la Commission Commerce. Artisanal et Tourisme.

<u>Desbourdes Francis</u>: Arrêté de péril au Pressoir: après consultation auprès de l'ADAC et de l'Association des Maires, l'arrêté de péril a été signé.

Transmettre l'arrêté de péril par mail à l'ensemble du Conseil Municipal.

Cérémonie du 8 mai : Maire + adjoints + anciens combattants. Rendez-vous à 11h.

<u>Delafond-Caillé Charlotte</u>: La numérotation sera validée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Les travaux du Pigeonnier sont terminés. La Commune aura en charge l'ouverture et la fermeture du pigeonnier.

Réfléchir à une organisation pour effectuer cette tâche.

Mars 2022 : mettre un petit mot dans la lettre afin de prévenir les habitants sur la mise en route des éoliennes.

<u>Molisson Stéphanie</u>: Commission culture en Visio. Présentation du programme de la saison estivale. Dépliant en cours. Culture et tourisme ensemble. Projet orchestre à l'école dans le Richelais.

Fresque : Plume propose d'intervenir auprès des écoles. Accord des enseignantes Intervention le Vendredi 28 mai à l'école de panzoult afin de présenter son travail

Navatte Marc-Olivier : logement ancienne école

Réalisation des différents plans : montant du devis de Caillaud Pierre : 520 euros HT

Veillot Julie: Ouverture du bar restaurant : décision en attente pour Magalie.

Madame Glowacki Magalie demande au Conseil Municipal la possibilité d'installer un barnum sur la place : accord du Conseil municipal.

Elagage des 2 arbres : prévu par la Commune (mais plus tard dans l'année).

<u>Marie Florence</u>: Modification de la Commission à prévoir au prochain conseil. Changement titulaire

<u>Caillé Pierre-Edouard</u>: Peupliers coupés.

<u>Camon Isabelle</u>: Envoyer des photos de chaque manifestation pour le bulletin.

Feltrin Pierre: Estimatif des différents travaux:

Dissimulation du réseau de distribution publique d'énergie électrique : 78 997.09 euros TTC

- A la charge du SIEIL (70%): 59 247.82 euros
- A la charge de la Commune : 19 749.27 euros HT NET

Dissimulation du réseau télécommunication : 54 284.86 euros TTC

- A la charge d'Orange : 4 100 euros HT NET
- A la charge de la Commune : 50 184.86 euros TTC

Dossier à revoir lors d'une prochaine réunion

<u>Blanchard Charline</u>: Commission fêtes et cérémonies: Réunion avec les présidents des Associations le 11 Mai. Interrogation sur le 14 juillet et la brocante du mois d'août.

Fête des mères : il est prévu d'offrir un rosier aux nouvelles mamans

## **SEANCE LEVEE A 21h10**

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 2 Juin 2021 à 18h30